

Tableau de déclaration relatif aux nominations équilibrées - à remplir par la collectivité ou l'établissement au titre de l'année 2023

(A) Nombre d'agents sur emplois de direction au 31/12/2023 :	3 dont DGS : 1 H	DGAS : 1F 1H	DGST : 0	Expert ht niveau- directeur de projet : 0
--	------------------	--------------	----------	---

(B) N° de département :		(E) Nominations an 2023 (y compris primo-nominations)			(F) Primo-nominations année 2023		
(C) Nom de la collectivité	(D) Nature	Emplois fonctionnels concernés	HOMME	FEMME	Emplois fonctionnels concernés	HOMME	FEMME
VILLE DE SAINT-MALO	commune	DGS			DGS		
		DGAS		1	DGAS		1
		DGST			DGST		
		Expert de haut niveau- Directeur de projet			Expert de haut niveau- Directeur de projet		
		Total par sexe	0	1	Total par sexe en 2023	0	1

Ne remplir que les cases colorées

*La contribution n'est due que si à la fois le flux (colonnes H) et le stock (A) ne respectent pas les 40% de nominations équilibrées

(G) Rappel des primo-nominations années antérieures (depuis le renouvellement de l'assemblée délibérante ou le dernier cycle achevé)		
Emplois fonctionnels concernés	HOMME	FEMME
DGS	0	
DGAS	2	1
DGST		
Expert de haut niveau- Directeur de projet		
Total par sexe années antérieures	2	1
(H = F + G) Total primo par sexe	2	2
(I) Répartition par sexe des 4 premières nominations prononcées au titre du cycle achevé en année 2023		
	2	2
Au titre du 1 ^{er} cycle	(J) Répartition par sexe des primo-nominations suivantes au titre du 2^{ème} cycle année 2023 (cette ligne n'est pas saisie si le total est inférieur à 4)	
	Nombre minimal de représentant de chaque sexe	1
	Nombre d'unités manquantes	Néant Néant
Au titre du 2 ^{ème} cycle	Contribution due	
	Nombre minimal de représentant de chaque sexe	0
	Nombre d'unités manquantes	Néant Néant
	Contribution due	